



## Engagements et recommandations pour les milieux boisés

Forêts, haies, talus, bosquets, vergers

Contexte	
<p>Plus de 25% du site sont représentés par les milieux boisés et la principale formation forestière du site est appelée hêtraie neutrophile. Les peuplements forestiers sont majoritairement représentés dans la moitié sud du site Natura 2000. Les milieux boisés et autres éléments bocagers sont indispensables à de nombreuses espèces. Ils permettent leurs déplacement (corridor), leur alimentation et représentent également des zones refuges. Les chauves-souris présentes sur le site sont particulièrement dépendantes du maintien de ces milieux. En outre, les éléments bocagers ralentissent l'écoulement des eaux de ruissellement vers les cours d'eau et participent ainsi à l'amélioration de la qualité de l'eau et à la préservation des milieux aquatiques.</p>	
Liste des habitats naturels/espèces d'intérêt communautaire ciblés	
<p><b>Habitats concernés sur le site :</b> Hêtraies-chênaies neutroacidoclines (9130)</p>	<p><b>Espèces concernées sur le site :</b> Petit rhinolophe (1303) Grand rhinolophe (1304) Murin de Bechstein (1323) Barbastelle d'Europe (1308)</p>
Mesures réglementaires	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Espaces boisés classés</li> <li>• Feux</li> <li>• Déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Circulation motorisée</li> <li>• Loi Paysage</li> <li>• Sites classés et inscrits</li> </ul>
Engagements de « bonnes pratiques »	
Je m'engage à :	
1	<input type="radio"/> <b>×</b> Conserver les arbres abritant des chauves-souris ou autres espèces d'intérêt communautaire (ex : Grand capricorne). <i>Points de contrôle : Présence des éléments à conserver définis lors de la signature de la charte.</i>
2	<input type="radio"/> <b>×</b> Conserver des éléments favorables à la biodiversité : bois cassés, bois morts (debout ou à terre), avec ou sans cavité ainsi que les souches en décomposition sous réserve que ceux-ci ne posent pas de problème de sécurité ou sanitaire. <i>Points de contrôle : Présence de bois préservé dans ce but.</i>
3	<input type="radio"/> <b>×</b> Conserver les haies, alignements d'arbres et arbres isolés (pas d'arasement, pas de dessouchage) (sauf sécurité, risque sanitaire ou servitude EDF) <i>Points de contrôle : Présence des éléments bocagers identifiés lors de la signature de la charte.</i>
4	<input type="radio"/> <b>×</b> Ne pas faire de coupe rase au-delà d'une surface maximum de 1 Ha. Ne pas faire de coupes rases sur les parcelles identifiées comme terrain de chasse important pour les chiroptères. <i>Points de contrôle : Absence de coupe rase supérieure à la surface définie, validation d'un chiroptérologue.</i>
5	<input type="radio"/> <b>×</b> Utiliser des essences d'arbres et arbustes autochtones en cas de création de haies (exemples d'essences tableau 4 en annexe p 221/222) <i>Points de contrôle : Présence d'essences autochtones lors de création de haies.</i>
6	<input type="radio"/> <b>×</b> Ne pas enrésiner les parcelles correspondants aux stations forestières V7 et V8. Préférer le renouvellement en feuillus. <i>Points de contrôle : Absence de plantation de résineux sur les parcelles correspondants aux stations forestières V7 et V8 (guide des stations forestières du Vannetais-CRPF).</i>
Recommandations	
<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Avertir la structure animatrice de la découverte de chauves-souris</li> <li>☺ Favoriser le maintien des chênes et hêtres âgés pouvant abriter des espèces d'intérêt communautaires (chauves-souris, insectes,...)</li> <li>☺ Favoriser le renouvellement des peuplements par régénération naturelle</li> <li>☺ Limiter l'emploi de produits phytosanitaires, d'engrais et d'amendements</li> <li>☺ Adhérer à des outils de gestion durable des forêts</li> </ul>	

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

Nom et coordonnées de(s) adhérent(s) :